

# Bulletin d'adhésion 2021

## La Maison de l'Architecture Centre - Val de Loire

La Maison de l'Architecture Centre - Val de Loire, association loi de 1901 à but non lucratif, a pour mission de promouvoir la création architecturale en aménageant un lieu d'échanges, d'informations et de formations s'adressant à un large public (architectes, maîtres d'ouvrages, professionnels du bâtiment, grand public).

### Pourquoi adhérer

Être adhérent à la Maison de l'architecture permet de devenir un membre actif, de prendre part aux décisions, aux assemblées générales annuelles et de soutenir les actions de l'association tout en participant aux expositions, conférences, publications, formations, voyage d'étude, etc.

### Devenir mécène de la Maison de l'Architecture

L'association a été reconnue par l'administration fiscale **association d'intérêt général**. À ce titre les dons versés à l'association ouvrent le droit à une réduction d'impôts jusqu'à 66 % du montant figurant sur le reçu fiscal.

Le montant fiscal correspond au montant versé par le membre ou le partenaire, déduction faite du montant de l'adhésion annuelle à la Maison de l'Architecture

*Chaque don fait l'objet d'un reçu fiscal rempli et retourné*

Maison de l'Architecture  
Centre — Val de Loire

# Bulletin d'adhésion 2021

Coupon d'adhésion 2021 à retourner à la Maison de l'Architecture  
Centre - Val de Loire

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

E-mail ..... Téléphone.....

Maison de l'Architecture  
Centre-Val de Loire  
44 quai Saint Laurent  
45000 Orléans  
Association loi 1901  
n° 0454015860  
www.ma-cvl.org  
info@ma-cvl.org

Cotisation annuelle 35€  
Cotisation annuelle étudiants 5€  
Cotisation membre bienfaiteur 50€ et plus  
*L'adhésion est individuelle.*

Règlement par espèces, chèque ou virement à l'ordre de la  
Maison de l'architecture Centre - Val de Loire.